

BÜV-ZERT Ba.-Wü. e.V. • Postfach 12 51 • 73748 Ostfildern

TEGRAL SAS
Route de Bantzenheim
68390 Baldersheim
FRANCE

Département
Moraines alpines – Gravier, sable,
gravillon fin

Gerhard-Koch-Str. 2
73760 Ostfildern
Téléphone : 0049-711 / 32732-400
Télécopie : 0049-711 / 32732-410

Courriel : info@buev.de
Internet : www.buev.de



Certificat de conformité de la maîtrise de la production des granulats

N° : 0788 - CPR - bat - EN 13139 - 2018

En vertu du Règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de construction - RPC), le présent certificat concerne les produits de construction suivants :

Granulats pour mortiers

Mis en circulation par: TEGRAL SAS
Route de Bantzenheim
68390 Baldersheim
FRANCE

Fabriqués dans l'usine: TEGRAL SAS, 68390 Baldersheim
Numéro de l'usine: 450-211-1
Sigle: bat

Le présent certificat confirme que toutes les prescriptions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances et décrites dans l'annexe ZA de la (des) norme(s) harmonisée(s)


EN 13139:2002

sont appliquées conformément au système 2+ et que la maîtrise de la production des granulats répond à toutes les exigences qui y sont prescrites. Pour les caractéristiques du produit, voir à Déclaration des performances / Performances déclarées.

Le présent certificat a été délivré pour la première fois le 19/12/2018 et il conserve sa validité tant que les méthodes d'essais et/ou exigences mentionnées dans la norme harmonisée et imposées, en vue de l'évaluation des performances relatives aux caractéristiques déclarées, à la maîtrise de la production des granulats ne changent pas et tant que le produit et les conditions de fabrication en usine ne sont pas modifiés de façon significative.

Ostfildern, le 19/12/2018




Dipl.-Ing. Heiner Wollmann
Chef adjoint de l'organisme de surveillance
et de certification